

Demande de Carte d'identité ou de Passeport pour un Majeur

Dépôt des dossiers sur rendez-vous les après-midi (prendre rdv au 01 79 61 63 03)

Possibilité de faire une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr> ou de retirer un dossier papier en mairie et en relais mairie

Retrait des titres d'identité, exclusivement le matin, sans rendez-vous sauf le mardi matin

Le nouveau titre est remis en échange de l'ancien. En cas de non restitution de la carte d'identité, un timbre fiscal de 25 € sera exigé.

Tout document non retiré dans un délai de 3 mois sera détruit.

Pièces à fournir	1ère DEMANDE		RENOUVELLEMENT			CAS PARTICULIERS	
	1ère demande	1ère demande Naturalisation	Renouvellement	Perte ou Vol	Changement d'adresse	Modification état civil	Nom d'usage
<ul style="list-style-type: none"> • Dossier papier complété au stylo noir ou imprimé de la Pré-demande sur l'ANTS • 1 photo d'identité de moins de 6 mois • Justificatif de domicile* moins de 1 an 	X	X	X	X	X	X	X
Titre à renouveler			X		X	X	X
Timbre fiscal Passeport	PAYANT 86 €	PAYANT 86 €	PAYANT 86 €	PAYANT 86 €			
Timbre fiscal Carte Nationale d'Identité	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	PAYANT 25 €	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Pour les personnes hébergées par un parent ou un tiers : Attestation de l'hébergeant, son titre d'identité et son justificatif de domicile*	X	X	X	X	X	X	
Autre Titre en possession (CNI, Passeport ou Titre de séjour)	X	X	X	X	X	X	
Déclaration de perte à valider en Mairie ou déclaration de vol au Commissariat				X			
Acte de naissance si la ville est non connectée à COMEDEC	X					X	
Acte de mariage ou acte de décès ou jugement de divorce						X	X
Décret ou Certificat de Nationalité Française		X					

* Justificatif de domicile accepté : quittance de loyer non manuscrite, facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou forfait Internet, taxe foncière